

**Décision de l'Association Intercommunale Scolaire  
de Moudon-Lucens et Environs**

---

**EXTRAIT DE PV DE L'ASSEMBLEE DU 26 SEPTEMBRE 2019**

**Préavis N°2/2019 – Budget 2020:**

Le Conseil Intercommunal de l'AI SMLE,

- dans sa séance du 26 septembre 2019,
- vu le préavis du Comité de Direction n° 2-2019,
- entendu le rapport de la commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

a décidé:

- **d'approuver le budget 2020 présentant un excédent de charges de CHF 7'128'188.50 à répartir entre les communes membres.**

\* \* \* \* \*

Au nom du Conseil intercommunal de l'AI SMLE

Le Président  
Roger Müller

La Secrétaire remplaçante  
Mireille Cudré-Mauroux